



Animateurs

Alain Hayot, membre de l'Exécutif national chargé de l'écologie et du développement durable

Denis Cohen, membre du Conseil national

Nadège Haye, membre du Conseil national

Collaborateurs

Claudine Ludwig, Patrice Busque

Animateurs des ateliers

Énergie : Denis Cohen

Risques : Luc Foulquier

Déchets : Jean-Claude Cheinet

OGM : Claude Seureau

Eau : Jacques Perreux

Écologie urbaine : Makan Rafadjjou

Environnement-santé : André Brunstein

Climat : Patrice Busque

Maquette : Suzy Lornac

Contact

Claudine Ludwig

01 40 40 13 67 - cludwig@pcf.fr

Site web : www.pcf.fr

le social et l'écologique dans la crise et le dépassement du capitalisme néolibéral

Denis Baupin, Yves Cochet et Noël Mamère, dans un texte commun publié lors de l'Université d'été des Verts, affirment, c'est un fait nouveau et positif à noter, que les crises écologique et sociale sont les deux faces d'un même mal, qu'il s'agit en fait d'une seule et même crise qui appellent des solutions communes. Ils tentent ainsi de faire la démonstration, exemples à l'appui, qu'il est possible de formuler des priorités qui permettent de répondre aux exigences environnementales comme à la création d'emplois, à l'augmentation du pouvoir d'achat, aux questions de la santé humaine ou du vivre ensemble.

Sur le fond, je me réjouis de voir des dirigeants Verts cesser de penser que la crise écologique peut se résoudre en soi en revenant un siècle en arrière ou en renforçant la loi du plus fort, celui qui peut payer pour accéder à une meilleure qualité de vie. Il y a là sans aucun doute des perspectives intéressantes à approfondir en commun dans le nécessaire débat de reconstruction à gauche.

Que proposent-ils donc pour y parvenir ? Ils préconisent de s'engager dans ce qu'ils appellent une décroissance solidaire. On sait que c'est un sujet de débat entre les Verts et les communistes, même si celui-ci est parfois un peu biaisé par le soupçon productiviste persistant chez les Verts à notre égard et leur scepticisme devant notre démarche d'intégration de l'impératif écologique dans les enjeux actuels de transformation sociale. Poussons donc le débat à partir de ce texte. ➤

DANS CE NUMÉRO

Actualités

Grenelle de l'environnement :
la vigilance s'impose
Christian Vélot rétabli dans ses droits
page 3

Climat : une ministre
irresponsable et dangereuse
page 4

Repères

Pour un autre mode
de développement
page 5

De la prise en compte des données
environnementales...
page 10

Préserver la biodiversité sur la
planète : une question vitale
page 13

L'impasse agrocarburants
page 15

Guerres et environnement
page 18

Association

Les Jardins des Bordes
page 20

Agenda
page 21

FÊTE DE L'HUMANITÉ

planète durable, progrès social :
l'équation impossible ?

DÉBAT

dimanche 14 septembre à 14 h 30
Agora de l'Humanité



Le social et l'écologique dans la crise... (suite)

N'y a-t-il pas en effet une contradiction réelle entre les propositions qu'ils formulent – fort intéressantes et que je partage pour l'essentiel – et le concept même de décroissance, fût-elle qualifiée de solidaire ? En effet, que l'on prenne le cas de l'isolation thermique des logements, de la réorientation de la production automobile, du développement des transports collectifs et biens d'autres propositions, nous sommes plus confrontés à des formes de croissance nouvelle fondées sur des critères environnementaux et sociaux qu'à une décroissance réelle, même si, sans aucun doute, certaines productions seront abandonnées au profit de nouvelles. Mais il faut créer et produire des voitures propres, des énergies renouvelables, des habitats à énergie positives, des transports collectifs qui ne génère pas de gaz à effet de serre, une production agricole conforme au rythme saisonnier sans pesticide et proche des consommateurs... Et tout cela dans des conditions sociales qui permettent à tout un chacun d'y avoir accès.

On le voit bien, cette vision nouvelle ne suppose pas un arrêt, voire une régression, du développement, mais un tout autre type de développement dont le critère premier ne serait plus la recherche effrénée du profit financier, mais la satisfaction des besoins humains et le respect des équilibres naturels.

Et c'est là que se situe le nœud du problème : il ne suffit pas de croiser crise écologique et crise sociale pour les résoudre, il faut impérativement lier leurs résolutions au dépassement du modèle économique et financier dominant au plan mondial, le capitalisme contemporain, qui détruit notre environnement, gaspille nos ressources naturelles, marchandise toutes les productions humaines, exclue de l'accès aux biens, aux savoirs et aux pouvoirs une part de plus en plus importante de l'humanité.

Etre écologiste aujourd'hui n'est pas étranger au combat des communistes, c'est tout l'inverse : il s'agit en effet d'inventer un nouveau mode de développement non productiviste, susceptible de préserver la planète, pour notre génération et celles qui viennent, tout en donnant un nouvel élan à notre ambition d'égalité, de solidarité et de liberté.

Alain Hayot



GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

la vigilance s'impose !

Patrice Busque

Le premier projet de loi de programmation pour l'application du Grenelle de l'environnement a été examiné en Conseil des ministres. Il devrait être débattu par le Parlement au mois d'octobre, pour être applicable à compter de janvier 2009.

L'élan du Grenelle n'entraîne manifestement pas toutes les instances de l'administration ou de la politique : on le voit à travers la décision de construction de l'autoroute A 65 Langon-Pau, par exemple, ou à travers le détricotage du projet de loi OGM. Le contenu du projet de loi n'a pas repris nombre de mesures intéressantes du Grenelle.

La contribution climat énergie est vouée à être sans cesse "à l'étude", alors que c'est une mesure clé du Grenelle, si on accepte les préalables d'une telle mesure fiscale : en effet, mettre en place une telle fiscalité cela impliquerait une remise à plat de la fiscalité sur l'énergie avec une optique de justice sociale. Il conviendrait à cette occasion de rendre l'impôt sur le revenu beaucoup plus progressif, de supprimer les récents privilèges fiscaux.

Le principe selon lequel une entreprise est présumée responsable d'un dommage environnemental et doit faire la preuve que ce dommage ne lui est pas imputable, un des principes phares du Grenelle n'est pas repris dans le nouveau texte. La généralisation de l'éco-conditionnalité des aides publiques a disparu.

Dans le secteur du bâtiment, on ne retrouve pas l'obligation de doubler le nombre de bâtiments anciens rénovés. L'interdiction des lampes à incandescence a disparu.

La partie "transports" comporte d'importantes lacunes :

La logique du développement intégré des transports dans laquelle la route et l'avion constituent des solutions de dernier recours n'est pas affirmée. Absents également la mise à niveau du réseau ferroviaire classique, la modernisation du transport ferroviaire régional, l'augmentation du fret non routier de 14 % à 25 % en 15 ans. Idem pour l'obligation de transférer 2 millions de camions de la route vers le rail en 2020.

Les communistes, l'ensemble de la gauche avec les parlementaires devront être particulièrement actifs et vigilants pour que soit conservé l'acquis du Grenelle.

Au-delà des projets de loi et du risque de voir ces projets amoindris par la majorité parlementaire, un grand souci prédomine : aura-t-on les moyens de financer toutes ces mesures, dans un contexte de lutte contre les déficits ou la vision libérale de l'État s'oppose à ce que celui-ci investisse des moyens financiers importants dans les politiques publiques ?

Christian Vélot enfin rétabli dans ses droits !

Claudine Ludwig

Après deux ans de galère administrative et de relations pour le moins houleuses avec sa hiérarchie, 50 000 signatures en sa faveur, une journée de manifestation le 25 juin 2008 rassemblant plusieurs centaines de personnes à la fac d'Orsay et au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, débouche finalement sur une belle victoire.

Christian Vélot, accompagné de la sénatrice du Nord Marie-Christine Blandin, de représentants syndicaux et de membres de la Fondation Sciences citoyennes, a été reçu par la direction de l'Université Paris-Sud. Les représentants de l'Université ont mesuré l'ampleur de la campagne de dénigrement à l'encontre de son enseignant-chercheur, que l'IGM était allé jusqu'à accuser

de "salir la science". La présidence de l'Université s'est engagée sur un certain nombre de points, notamment la possibilité d'utiliser publiquement sa qualité de chercheur sur les OGM. L'Université apporte son soutien pour que Christian Vélot et son équipe puissent poursuivre leur recherche notamment par la réaffectation des crédits nécessaires.

Nous ne pouvons que nous féliciter du succès de cette action en faveur de Christian Vélot et ainsi du respect du droit des chercheurs. En ce qui nous concerne, nous avons soutenu cette action en signant la pétition, Alain Hayot a appelé à la manifestation du 25 juin au nom de la direction du Parti communiste et Patrice Busque y a pris la parole.



CLIMAT

une ministre irresponsable et dangereuse

Éric Le Lann

Notre ministre de l'Économie et des Finances avait déclaré en mai dernier qu'elle comptait mobiliser le G8, qui se veut le directoire de la planète, pour obliger les pays exportateurs de pétrole à augmenter davantage leur production !

Les recherches les plus récentes des climatologues révèlent que la concentration actuelle de CO2 dans l'atmosphère est nettement supérieure aux valeurs les plus élevées reconstituées sur les 800 000 dernières années. Certains d'entre eux considèrent que le seuil de perturbation grave du climat est d'ores et déjà dépassé. Tous sonnent le tocsin. Christine Lagarde n'en a que faire ! Elle prône ouvertement des actions qui vont dans le sens de l'accélération du dérèglement climatique. De fait, elle invite la communauté internationale à renier les engagements de Rio et Kyoto. A-t-elle vraiment conscience de la portée de ses déclarations ? Sans doute sa préoccupation est-elle ailleurs : partie prenante d'un gouvernement incapable de prendre la mesure de l'ampleur des problèmes de ressources énergétiques et incapable d'y faire face, elle cherche un bouc émissaire, en l'occurrence l'OPEP.

S'ajoutant au plan de fermetures de centaines de gares au fret, à la construction de nouvelles centrales à charbon, cette déclaration prouve que ce gouvernement ne prend pas au sérieux le dérèglement climatique et que toute l'affaire affublée du nom de *Grenelle* de l'environnement n'était qu'une vaste opération de tape à l'œil. N'en doutons pas : il en sera de même de la prétendue priorité écologique de la présidence française de l'Union européenne. Sans doute Nicolas Sarkozy trouvera-t-il quelques questions secondaires pour occuper la scène. Mais la déclaration de Christine Lagarde montre l'insouciance criminelle du pouvoir à l'égard de

l'enjeu vital qu'est la préparation de l'après-Kyoto².

Alors que l'exploitation des combustibles fossiles a augmenté depuis Kyoto, il faut au contraire la ralentir. En l'état actuel des technologies, il n'y a aucune autre voie pour contenir le dérèglement climatique. Que cette voie soit difficile à emprunter, nul ne peut en douter. Elle passe par un contrôle et une répartition nouvelle et juste de ces ressources dont la consommation doit être limitée. Ce contrôle et cette juste répartition sont nécessaires à l'échelle nationale car la répartition de ressources énergétiques aussi vitales ne peut dépendre de la seule loi de l'argent. Ainsi, il est évident que le kérosène consommé par les passagers des lignes aériennes qui doublent les lignes TGV n'a pas la même importance sociale que le gazoil pour d'autres activités, pour ne prendre qu'un exemple. Mais ils sont avant tout indispensables à l'échelle mondiale, sans quoi les réductions de consommation obtenues ici seront compensées ailleurs, sans que soit garanties la réduction globale de l'exploitation des combustibles fossiles. Il faudra donc aller plus loin que Kyoto et c'est donc seulement ainsi que les efforts de tous pourront être efficaces et prendre sens.

Telle est la parole à la fois réaliste et ambitieuse parce qu'anticipatrice que nos ministres devraient porter dans les enceintes internationales pour être dignes du crédit qu'y garde encore notre pays, dans l'intérêt de la préservation de la civilisation, voire de la survie de l'humanité.

1. Déclaration prononcée sur France 2, le 27 mai, lors de l'émission *Les quatre vérités*

2. Le protocole de Kyoto a pour échéance l'année 2012.



POUR UN AUTRE MODE DE DÉVELOPPEMENT durable et solidaire

Alain Hayot

Les acquis de plusieurs décennies de puissants mouvements de désaliénation populaire vis à vis des formes les plus dures de l'exploitation capitaliste sont aujourd'hui fragilisés et profondément remis en cause par un capitalisme désormais mondialisé et largement dominé par une financiarisation qui soumet la nature et toutes les activités humaines, le vivant lui-même, à la recherche exclusive du profit.

La mondialisation actuelle, si nous pouvons y déceler des potentialités immenses en vue de notre combat pour l'émancipation humaine, n'est pas un processus neutre. Elle est en effet largement conduite selon les critères et les concepts d'un capitalisme dominé par le libéralisme qui ne doit pas grand-chose à la promotion de la liberté quoiqu'en dise ces temps-ci plusieurs dirigeants socialistes. Libéralisation du commerce, privatisation des entreprises publiques, réduction drastique et réorientation des dépenses publiques du social vers la valorisation du capital, libéralisation des marchés qui privilégie la volatilité et l'inutilité sociale d'une spéculation purement financière au détriment d'une économie réelle faites d'infrastructures et de capacité de production, d'activités et de services en vue de la satisfaire prioritairement les besoins humains et sociaux, un marché du travail qui s'organise plus autour de la flexibilité que de la sécurité quoiqu'en dise les théoriciens de la flex-sécurité, avec la recherche systématique de bas salaires et de l'allongement de la durée du travail avec des systèmes sociaux inexistantes, comme au sud, très faibles comme aux USA ou remis en cause dans des pays où les luttes avaient permis leur existence à l'instar du nôtre.

Si l'Europe consacre encore, pour combien de temps, 27 % de son PIB aux dépenses sociales, les USA n'y consacrent que 16 % et l'Afrique ne peut y consacrer que 4,3 % de son maigre PIB. Ainsi, 80 % de la main d'œuvre mondiale ne bénéficie pas ou presque pas de sécurité sociale publique, selon les chiffres du BIT en 2007.

Ajoutons que l'immigration des pays les plus pauvres vers les pays les plus riches du Sud comme du Nord atteint des niveaux records, se féminise et, fait nouveau, concerne aussi la part la plus qualifiée des pays pillés de leurs ressources humaines et naturelles.

À ce tableau économique et social s'ajoute une situation environnementale de la planète très inquiétante : un productivisme aveugle qui obéit prioritairement aux lois du profit est aujourd'hui responsable d'une augmentation considérable des émis-

sions de gaz à effet de serre, avec des conséquences économiques, sociales et naturelles dramatiques.

Les émissions de GES sont aujourd'hui 30 fois supérieures à ce qu'elles étaient il y a un siècle et demi. Pour éviter les catastrophes, il faudrait limiter l'augmentation de la température à 2°. Or on estime que si rien n'est fait la température au cours du 21^e siècle augmentera de 5°. D'ores et déjà, 262 millions de personnes ont été touchées par des désastres climatiques chaque année entre 2000 et 2004, dont 98 % dans les pays pauvres. Cette situation constitue désormais un obstacle majeur à toute entreprise de réduction de la pauvreté et à fortiori du progrès social et de l'émancipation humaine.

Nous sommes donc confrontés à une véritable entreprise de régression qui touche à la fois aux équilibres sociaux, humains et naturels, aux fondements éthiques et démocratiques du vivre ensemble que l'humanité dans sa diversité et à partir de ses aspirations et de ses luttes tente de construire.

Il apparaît de plus en plus clairement que le capitalisme n'est plus confronté à des crises cycliques qu'il pense pouvoir surmonter sans remettre en cause ses propres fondements mais à une crise systémique et de longue durée, une crise qui atteint tous les aspects de la vie, qui déstructure les dimensions solidaires des rapports sociaux, qui détruit méthodiquement notre environnement et dilapide nos ressources naturelles.

Nous faisons face à la fois à des crises sociale, écologique et financière, du travail et de l'emploi, de l'énergie, de l'eau et de l'ensemble des ressources naturelles, de l'alimentation et de la démographie, des villes et des territoires, de la démocratie et de la citoyenneté. Ces crises s'aggravent mutuellement et se nourrissent les unes des autres, avec comme conséquences une aggravation de la précarisation et de la mal vie pour les populations les plus démunies. Prenons la crise écologique que nous avons longtemps sous-estimée et sur laquelle il nous faut encore beaucoup travailler, car ce sont à l'évidence, les plus pauvres qui en seront et en sont déjà les premières victimes. Les conséquences du réchauffement climatique avec la multiplication des événements extrêmes (cyclones, sécheresses, désertification...) de la pénurie de matières premières, de l'eau douce, affectent d'abord les populations les plus fragiles surtout du Sud, mais aussi au Nord.

Désastre du cyclone Katrina sur la Louisiane, inondations à répétitions au Bangladesh dont les popula-



POUR UN AUTRE MODE DE DÉVELOPPEMENT (suite)

tions obligées à fuir portent déjà le nom de “réfugiés climatiques”, (les experts estiment qu’ils pourraient être 50 millions dès 2010 et 150 millions en 2050), assèchement progressif du lac Tchad affaissant les populations de pêcheurs riveraines, fonte des glaciers des grandes chaînes de montagnes avec des conséquences à la fois sur l’approvisionnement en eau dans les régions qu’ils traversent et la production d’énergie d’origine hydraulique... La liste est longue des catastrophes provoquées par les désordres climatiques.

Conséquence de choix qui ne tiennent nullement compte des intérêts des populations (monocultures intensives au détriment des cultures traditionnelles, déforestation...) associée à la spéculation financière, la crise alimentaire actuelle affecte des millions de personnes, hommes femmes et enfants. Comment peut-on supporter la photo de cet enfant, publiée en couverture de l’HD, qui mange des galettes de terre pour apaiser sa faim ? Pour autant, certains continuent de promouvoir la production d’agro carburants qualifiée récemment par Jean Ziegler “de crime contre l’humanité”.

Le pillage des ressources naturelles, qui a pris une dimension systématique avec le développement du capitalisme industriel, s’est accéléré ces dernières décennies. Les conflits pour leur appropriation s’exacerbent. Contrairement aux apparences, ils ne constituent pas des conflits locaux entre les pays du Sud mais sont souvent étroitement liés aux pays du Nord. C’est par exemple le cas pour le pétrole ; quant aux conflits pour l’eau, ils risquent dans les années à venir d’être les plus violents et les plus nombreux. Dans certains cas, l’Europe est directement concernée, comme c’est le cas pour la ressource halieutique, où l’on voit s’opposer la France à l’Espagne autour de l’anchois, ou celle pour le turbot où l’Espagne s’oppose au Canada.

Tous ces désastres sociaux et environnementaux, les guerres, les famines, les poussées de violence, d’autoritarisme, d’exclusion, bref, le spectacle du monde tel qu’il va démontre chaque jour un peu plus que le capitalisme n’est pas en mesure de résoudre cette crise globale, cette crise de civilisation, et qu’il y a urgence à agir en faveur de son dépassement et à inventer l’avenir.

Une conviction est de plus en plus partagée que ces crises ne sont pas fatales et qu’elles appellent autant d’avancées de civilisation, au sens de la poursuite de l’humanisation et de l’émancipation humaine, qui remettent en cause les modes de production et d’échanges capitalistes, la recherche exacerbée du profit, et au delà l’ensemble des rapports de domination, d’exploitation et d’aliénation qui gouvernent

le monde, les êtres humains et la nature depuis des millénaires.

C’est pourquoi, si le dépassement du capitalisme conditionne une politique nouvelle de civilisation, il n’en est pas le préalable. La crédibilité de notre analyse et de notre projet politique doit reposer sur notre capacité, avec d’autres forces, à élaborer, à faire partager et à imposer dès maintenant à l’échelle planétaire, un mode de développement qui soit à la fois durable, soutenable et renouvelable sur le plan écologique, générateur de progrès social, d’épanouissement individuel et d’émancipation humaine, démocratique et citoyenne sur le plan politique, tant dans la gestion de la cité et des territoires que dans celle des lieux où se déroulent les activités humaines de production, de consommation et de services.

Le principal atout dans cette démarche est l’émergence, à l’échelle planétaire, d’un véritable droit à la qualité de la vie qui s’exprime dans les luttes au sein d’un mouvement social très large dont la dimension politique n’échappe à personne.

L’affirmation de ce droit à la qualité de la vie, n’est pas sans effet sur les conditions et les finalités des activités et des productions humaines. Plus largement, c’est toute une conception du progrès, du développement, de la croissance, des sciences, du rapport individu-société qui est en cause.

Il n’est pas inintéressant d’examiner les valeurs, les luttes, les chantiers où s’affirme l’exigence de ce droit à la qualité de la vie.

L’aspiration à un rapport plus accessible plus équilibré, plus raisonnable, plus maîtrisé avec la nature. Cela se traduit souvent par des actions conservatoires de défense des sites et des espèces naturelles, des patrimoines paysagers, la plupart du temps contre les empiètements, les destructions, les pollutions provoquées par la loi de l’argent, la spéculation, l’exploitation des ressources naturelles, mais aussi par l’action publique de l’État, des collectivités territoriales ou des services publics. À l’échelle de la planète, c’est une revendication pour un autre rapport à la nature et aux ressources naturelles, contre les dérives climatiques et qui s’exprime en termes de respect, mais aussi de durabilité, de transmission aux générations futures dans de bonnes conditions. L’action mondiale contre l’effet de serre en est un bon exemple.

Le droit à la ville et aux territoires fait l’objet d’actions et de réflexions qui ne peuvent se réduire au droit au logement et aux transports. Ce qui s’exprime ici, c’est plus fondamentalement un rapport à l’espace et au temps en termes qualitatifs de beauté



POUR UN AUTRE MODE DE DÉVELOPPEMENT (suite)

et de vie quotidienne autant qu'en termes quantitatifs et fonctionnels. Cela concerne indifféremment le logements, les transports, les équipements (école, culture, santé...), espaces verts, ainsi que la qualité de l'air ou de l'eau. Le droit à la ville est un concept qui englobe quasiment tous les aspects de la vie quotidienne. Cela concerne entre 80 et 90 % des habitants des pays développés, 50 % de notre planète.

L'aspiration à une alimentation de qualité comme en témoignent par exemple les luttes contre la mal bouffe, et sans risques, les luttes contre l'agriculture et l'industrie agroalimentaire productivistes se multiplient. Alors même que la faim dans le monde reste une question d'actualité, la confusion est grande sur les conditions d'une bioagriculture, comme sur les rapports entre recherche scientifique et loi de l'argent. La main-mise des grands groupes sur les OGM en est une illustration exemplaire.

Une autre conception de la consommation, plus responsable socialement, moins soumise à la rentabilité immédiate est en train d'émerger, notamment à travers les luttes pour un commerce équitable localement et globalement.

Les luttes sur le terrain de l'énergie occupent une grande place. Elles concernent l'action contre les grands groupes financiers sur ce secteur et les privatisations en cours. Elles concernent également le débat sur la fin des ressources fossiles et la révolution nécessaire au dépassement de l'énergie pétrolière. Le droit à une énergie pour tous, propre, durable et renouvelable est une des questions clef d'une autre mondialisation.

Le débat sur cette grande question doit avoir lieu sans tabou et sans anathème, en affrontant l'exigence de penser l'économie et l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables, ainsi qu'une énergie nucléaire propre

Le droit à l'eau est très présent dans les combats altermondialistes. Comme pour l'énergie il pose la question centrale des biens communs de l'humanité, indispensables à la vie et qui ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque marchandisation.

L'aspiration enfin à décider, à peser sur les choix d'aménagement et d'urbanisme (tracés de routes, d'autoroutes, de TGV, ferroutage, couloirs aériens et pistes d'aéroport, usines de traitement des déchets, tri sélectif, création de parcs naturels...) font l'objet d'actions souvent déterminées du tissu associatif. S'expriment là une aspiration à la démocratie, une démocratie plus directe et participative, en même temps qu'une grande difficulté à raisonner en termes d'intérêt général. Là encore, le débat souffre d'une absence de mise en perspective globa-

le, cohérente et durable du développement social, humain et naturel.

Penser un autre mode de développement est central dans l'élaboration d'un projet politique transformateur pour le XXI^e siècle, un développement qui implique le dépassement de toutes les formes de domination et d'exploitation de l'homme par l'homme, de la femme par l'homme, de la nature par l'espèce humaine.

Il s'agit en effet d'inventer un développement non productiviste, susceptible de préserver la planète pour notre génération et celles qui viennent tout en maintenant et en poursuivant notre ambition d'égalité et de justice sociale.

Une solution est souvent avancée dans certains milieux écologistes et antilibéraux: la décroissance et le retour à des modes de vie et de consommation antérieurs à l'industrialisation. Si nous ne sommes pas opposés à une décroissance des productions d'armements ou d'autres productions parasites, nous refusons la décroissance absolue parce que elle entérinerait les inégalités actuelles à l'échelle de la planète comme de notre propre pays parce qu'elle est contradictoire avec notre ambition d'émancipation humaine.

Mais cela doit nous conduire à penser autrement ces questions en repensant la notion et les contenus de la croissance : produire comment, en faveur de qui et pour répondre à quels besoins ? Comment garantir l'accès de tous aux biens et aux services indispensables, tout en garantissant la liberté de choix pour chacune et chacun à partir de ses aspirations individuelles ? Comment mettre l'être humain et son environnement naturel au cœur du développement alternativement aux logiques à court terme du profit ? Comment redéfinir notre combat contre la toute puissance des marchés financiers qui dominent l'économie réelle et nous donner ainsi les moyens d'une autre politique ? Comment réinventer l'appropriation sociale des biens communs de l'humanité ? Comment renouveler notre approche du travail, de sa finalité, de son contenu, de son statut et de sa rémunération ? Comment repenser notre vision même de l'individu en transgressant les approches économiques, sociales, psychologiques ou politiques en le réinscrivant à partir de sa globalité dans sa réalité anthropologique dans le travail et hors du travail ? Comment garantir à nouveau le droit aux savoirs, aux arts et à la culture, aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, le droit à la santé et au sport, à l'habitat et à la ville où la beauté et la fonctionnalité se conjuguaient, le droit enfin à une consommation de qualité et non aliénante ?



POUR UN AUTRE MODE DE DÉVELOPPEMENT (suite)

Construire un nouveau mode de développement au cœur d'un projet politique transformateur suppose d'opérer quatre révolutions essentielles.

Une révolution économique, financière et sociale

Un nouveau mode de développement, c'est d'abord une action publique résolue en faveur d'une maîtrise citoyenne sociale et écologique des marchés dominés aujourd'hui par le capitalisme financier et productiviste.

- 1- Une action publique qui garantisse la liberté de choix des individus au sein du marché des biens de consommation courante. Cette liberté doit aller de pair avec l'invention d'une production nouvelle garantissant, en termes de coût et de respect de l'environnement et de la santé humaine, l'accès de tous à des produits de qualité. Les droits des salariés dans les entreprises, les droits des consommateurs doivent être étendus afin d'assurer cette qualité et cette accessibilité.
- 2- Une appropriation publique et sociale des biens communs de l'humanité : pôles publics, services publics nouveaux, décentralisés et démocratisés doivent permettre l'accès de tous et la maîtrise pour chacun d'une eau et d'une énergie propre, durable et renouvelable, des écosystèmes naturels, de l'habitat et des équipements urbains, ainsi que le droit à la santé et au sport, à l'éducation et la recherche, aux arts et à la culture, la libre circulation des idées et des informations ainsi que la communication des individus entre eux et à l'échelle planétaire.
- 3- Un dépassement du marché du travail par la sécurisation tout au long de la vie des parcours d'emploi et de formation ainsi que de revenus. Cela va de pair avec une redéfinition des contenus du travail et de la formation, de leurs liens avec la recherche ainsi que de l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises.
- 4- Une maîtrise publique des marchés financiers par une lutte acharnée, du local au global, contre la spéculation financière, par une maîtrise politique en France, en Europe et dans le monde des banques centrales et des organismes financiers qu'il faut démocratiser et dont il faut réorienter les finalités, enfin par la création de pôles publics bancaires et de fonds d'investissements publique décentralisés permettant d'orienter le crédit vers l'emploi, les besoins sociaux et environnementaux.

Une révolution écologique et énergétique

La crise écologique met en cause la préservation de la planète, mais aussi une dimension essentielle de l'histoire de l'humanité, son combat en faveur de l'émancipation.

La responsabilité première de cette crise ne repose pas d'abord sur des comportements individuels, même si la résoudre implique une prise de conscience et une mobilisation de chacun d'entre nous. Nous ne sommes pas en effet confrontés à une sorte de fatalité, mais au fait que le système économique dominant, le capitalisme, produit dans des conditions qui ne satisfont ni aux besoins sociaux ni aux exigences environnementales. Nous subissons un productivisme aveugle que nous avons trop souvent accompagné en pensant défendre l'emploi. Aujourd'hui, ce productivisme est totalement dépendant d'une globalisation qui n'obéit qu'à une rentabilité financière à court terme. Or, le temps court des profits est incompatible avec le temps long des écosystèmes. C'est pourquoi il faut impérativement intégrer le dépassement de la crise écologique comme l'un des éléments majeurs de la transformation sociale.

Cela nous conduit à relever plusieurs défis.

Le défi énergétique indispensable à la lutte contre le réchauffement climatique qui conditionne l'avenir de l'humanité et de la planète. De ce point de vue, il y a urgence. Si les efforts concernant l'ensemble des pays du globe, elles concernent d'abord les pays industrialisés qui sont les plus gros producteurs de gaz à effet de serre. Il faut agir pour réduire les émissions de GES de 50 % d'ici 2050.

Les pistes du Grenelle de l'environnement élaborés par les ONG, les syndicalistes et des parlementaires de gauche dont André Chassaigne, Évelyne Didier offre des perspectives de lutte pour les imposer contre les lobbies industriels comme on l'a vu avec le débat sur les OGM : maîtrise de la consommation énergétique par l'isolation des bâtiments, développement des transports collectifs et du ferroutage, moratoire sur les autoroutes et le développement de la voiture propre.

Un programme de grande ampleur de recherche et de production des énergies renouvelables de manière à remplacer progressivement les énergies fossiles. La promotion d'un nucléaire sécurisé et propre par la recherche, la transparence, la démocratie.

Pour les pays émergents, il est urgent de les aider à s'équiper de technologies propres, peu productrice de gaz à effets de serre.

En France, se pose le défi de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.



POUR UN AUTRE MODE DE DÉVELOPPEMENT (suite)

Outre les propositions pour lutter contre le réchauffement climatique développées ci-dessus nous y trouvons la volonté de diminuer de moitié l'utilisation des pesticides, doubler les surfaces agricoles cultivées en bio, appliquer le principe de précaution concernant les OGM, protéger la biodiversité et économiser les ressources naturelles. Toutes propositions qui vont dans le bon sens. Soyons conscients qu'il faudra les imposer aux grands semenciers et aux multinationales comme Monsanto. Ce qui s'est passé début avril à l'Assemblée nationale et au Sénat montre bien que la droite en est bien loin, comme il lui sera sans doute difficile de transférer au rail une partie du transport de marchandises assuré par la route et de s'opposer à la SNCF qui veut fermer des centaines de gares de fret. Et qu'en sera-t-il de l'isolation thermique des bâtiments ?

De quelle manière profiter de la présidence française pour faire progresser à l'échelle européenne l'ensemble de ces propositions que la droite française, malgré le discours enflammé de N.Sarkozy à l'issue du Grenelle, ne semble pas prête à adopter ?

La France ne devrait-elle pas agir pour une politique écologique à l'échelle mondiale pour la prévention des risques climatiques, la protection de la biodiversité, la promotion de programmes mondiaux de recherches sur les énergies renouvelables ou celles du futur (ITER) ?

Ne serait-il pas nécessaire de faire avancer la constitution d'agences européenne et mondiale pour l'environnement dont le rôle serait de mettre en cohérence le développement solidaire de la planète avec les écosystèmes et la biodiversité ?

La nécessité de la maîtrise publique d'une politique écologique va d'ailleurs bien au delà de l'énergie. N'oublions ni l'eau, ni les déchets, ni la biodiversité. C'est ce que le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) vient de souligner dans un rapport : "Si l'on veut vraiment résoudre la crise écologique, il faut arrêter la privatisation généralisée des ressources et des services".

Si le capitalisme est capable aujourd'hui de trouver dans l'écologie un champ nouveau de profits par exemple en dépolluant sans cesse ce qu'il a pollué, crise sociale et crise écologique forment un nœud que la logique libérale ne peut trancher, un nœud illustré par deux questions essentielles : celle de savoir au bénéfice de qui on veut résoudre la crise écologique subie aujourd'hui par les plus pauvres, celle de dépasser les formes politiques de domination et de gestion dans les territoires et les entreprises au profit d'une démocratie participative et

citoyenne, question singulièrement absente du Grenelle.

Deux autres révolutions sont constitutives d'un autre mode de développement même si elles ne sont citées ici que pour mémoire parce qu'elles seront traitées dans d'autres textes. Elles n'en sont pas moins décisives.

La révolution de l'art, de la connaissance et de l'information

L'irruption d'une véritable révolution dans les savoirs scientifiques et technologiques, des arts et de la culture, liée à une révolution informationnelle qui bouleverse l'histoire même de l'hominisation et de l'intelligence humaine, pose la question du refus de leur marchandisation et de leur appropriation sociale et citoyenne, enfin de leur mise en débat afin de les articuler étroitement aux enjeux sociaux et écologique de transformation.

La révolution démocratique

Elle doit impérativement conduire au dépassement de la crise actuelle de la représentation politique et des formes actuelles de gouvernance par le développement d'une démocratie participative de coélaboration et de codécision dans les villes, les territoires comme dans les entreprises. Cela doit nous amener à des réformes profondément démocratiques de l'État et des institutions, de la décentralisation et des rapports entre le local, le territorial, le national et l'Europe, enfin de l'invention de dispositifs nouveaux permettant une intervention citoyenne réelle et efficace sur les plans économique, social, culturel et écologique.

On le voit, opérer un tel processus révolutionnaire, définit une autre conception du monde, une autre conception du mode de développement, une nouvelle approche de notre combat pour l'émancipation humaine. Tout cela dessine des avancées de civilisation qui intègrent mais qui vont largement au-delà du simple dépassement du capitalisme dont au demeurant la philosophie générale, le libéralisme économique et politique s'oppose frontalement à ces aspirations individuelles portées par de plus en plus de monde. Ces aspirations appellent en effet la mise en cause et le dépassement de l'ensemble des rapports de domination de l'homme sur l'homme, de l'homme sur la femme, de l'espèce humaine sur la nature.

Élaborer aujourd'hui un projet de gauche alternatif nécessite que l'horizon de notre combat soit renouvelé et réaffirmé.



de la prise en compte des données environnementales dans les comptes de la nation pour un développement durable*

LE RAPPORT DE JEAN-PIERRE BRARD (2ème partie)

Éliane Robin

Ce texte a pour objectif d'alimenter la réflexion de tous sur la question des outils dont l'État se dote pour conduire sa politique économique. C'est évidemment un thème central. Il prend cependant une autre dimension au moment où se posent

des questions vitales, au sens premier du terme, telles que la raréfaction des ressources naturelles, la pollution des éléments de base, le développement de la consommation de masse liée à l'émergence d'immenses pays comme la Chine et l'Inde.

I. D'importants travaux internationaux qui doivent encadrer les efforts nationaux

Les comptes nationaux doivent être définis avec un minimum de concertation. C'est pourquoi différents organismes internationaux ont contribué de longue date à la réflexion dans ce domaine.

Les travaux de normalisation de l'ONU : bien qu'il y ait absence de consensus méthodologique entre pays, un accord a pu être trouvé permettant des améliorations marginales du cadre central classique. Il est complété par des comptes satellites résultant en grand partie d'un processus de décision plus informel.

La révision du système des comptes nationaux : une extension prudente

Le Système de Comptes Nationaux est, au départ, un instrument de comparabilité internationale pour devenir, ensuite, un instrument de coordination des recommandations statistiques. Revisité à plusieurs reprises il est publié maintenant en commun par la commission de l'Union européenne, le FMI, l'OCDE, la Banque mondiale, l'ONU.

Le cadre central des comptes nationaux : des avancées modestes pour l'environnement.

Le SNC révisé comprend une section consacrée à la présentation d'un système satellite pour une comptabilité intégrée de l'environnement qui tente de prendre en compte les actifs environnementaux, non économiques (air, prêtres non exploités, eau de mer). Mais, les approches relevant du bien-être notamment celles relatives à la notion de revenu durable, ne sont pas couvertes.

Le système des comptes satellites : des options plus volontaires, mais au statut moins bien défini. Selon une étude du centre de recherche sociale et économique sur l'environnement global, les caractéristiques de ces comptes satellites sont les suivantes:

- Les actifs économiques naturels sont distingués selon qu'ils font ou non l'objet d'un processus de production.
- L'environnement est traité comme une source de création d'actifs non produits

L'utilisation des actifs qui ne résultent pas d'un processus de production est prise en compte dans le cadre du calcul d'un produit net ajusté (coût d'épuisement des ressources naturelles).

L'élargissement est donc effectif et globalement ce système recouvre les dépenses réelles de protection de l'environnement.

Une démarche progressive non exempte de critiques.

Quatre modules de mise en œuvre progressive ont été retenus :

- simple restructuration du SCN (remédier à la dégradation de l'environnement) et mise en œuvre de comptes pour tous les actifs naturels
- généralisation de la comptabilité physique (matières premières et utilisation des terres)
- évaluation monétaire de tous les flux et stocks d'actifs naturels et imputation des coûts de la dégradation de l'environnement
- extension à la production des services environnementaux.

Une des critiques les plus importantes faite à ces propositions de l'ONU porte sur le fait que seuls sont retenus les dommages qui peuvent être monétarisés. Les effets sur la qualité de la vie de la faune, la flore et le paysage restent difficilement quantifiables.

La seconde critique est l'absence de marché. On se fonde donc pour évaluer les dommages créés à l'environnement sur des prix fictifs.

Les suites de l'agenda 21 de la Conférence de Rio

L'ONU a recommandé que les systèmes de comptabilité économique et environnemental intégrés soient établis dans tous les pays membres pour compléter les pratiques comptables traditionnelles. En outre, les Nations unies devaient favoriser l'emploi d'indicateurs de développement durable. Il reste beaucoup à faire.

Certaines organisations ont contribué à des avancées dans l'intégration de l'environnement dans



DE LA PRISE EN COMPTE... (suite)

les comptes nationaux mais avec des orientations qui convergent vers la mise en exergue d'indicateurs physiques.

La Banque mondiale

Les efforts les plus prometteurs de la BIRD portent aujourd'hui sur le choix d'indicateurs inspirés par ceux de l'OCDE et l'intégration de l'environnement dans la macro-économie.

- ▶ À la recherche d'indicateurs adéquats
La Banque mondiale travaille sur une batterie d'indicateurs en se fondant sur les travaux de l'OCDE, mais en l'étendant à des aspects socio-économiques (statut des femmes, droits de la propriété, capital humain...)
- ▶ Des études tempérées sur les agrégats corrigés
Les travaux de la BIRD ont conduit l'idée que les taux d'épargne corrigé étaient de meilleurs indicateurs qu'un PIB ajusté. Évidemment, cet indicateur repose sur la thèse de la substitutivité possible entre capital artificiel et naturel.
- ▶ Des modélisations prometteuses
Une méthodologie de base a été développée et utilisée par l'IPV. Ces études macro-économiques ont permis quelques conclusions peu étonnantes au regard de ce qu'est la Banque mondiale. Entre autre, le retour aux prix de marché permettrait des gains environnementaux, les politiques économiques ayant des effets à long terme sur l'environnement par l'intermédiaire de l'évolution du marché du travail.

L'OCDE : des efforts continus et pragmatiques

Dès 1989 le Conseil de l'OCDE a encouragé les travaux de recherche pour intégrer l'environnement aux instruments de prise de décision. Ses efforts se sont ensuite concentrés sur la détermination d'indicateurs et sur la comptabilité physique. La notion de PIB vert a été rejetée.

- ▶ Des indicateurs simples sur l'état de l'environnement. Le groupe sur l'état de l'environnement a retenu comme indicateur le modèle dit "Pression - État - Réponse" PER.

Exemple :

	Pression	État	Réponses
Thème	Indicateurs des pressions sur l'environnement	Indicateurs des conditions environnementales	Indicateurs des réponses de la société
Changement climatique	Émissions de CO2	Concentration atmosphérique des gaz à effet de serre Température globale moyenne	Intensité énergétique

On ne peut contester que cette approche soit pragmatique et vise à obtenir des résultats. On ne saurait toutefois nier qu'elle se heurte aux lacunes qui existent dans les données accessibles et parfois à la fiabilité des données existantes.

- ▶ Les comptes physiques des ressources naturelles

La comptabilité de l'environnement en termes physiques peut être utilisée pour élaborer d'autres indicateurs, voire comme point de départ de comptes satellites. Les demandes d'études lancées, bien qu'ayant reçu peu de réponses des États membres, a permis d'améliorer l'homogénéité des efforts des différents pays. De même, dans le domaine des comptes satellites, certaines études statistiques concernant la pollution ont avancé.

Le séminaire des 27 et 28 Septembre 94 à Paris a conclu à la nécessité de travailler sur les liens entre comptabilité physique et monétaire et sur les liens à établir entre des indicateurs et la comptabilité.

L'union européenne : une nouvelle orientation des travaux

Un programme soutenu de recherche sur l'économie et l'environnement.

Le programme 91-94 a, en particulier, compris les programmes suivants :

- ▶ évaluation énergétique avec comme dénominateur physique commun des biens et services environnementaux
- ▶ ajustement du PIB
- ▶ substitution de la valeur du capital productif créée, aux ressources naturelles non renouvelables utilisées.
- ▶ Le système satellite des Nations unies examiné en 93 a été retenu comme système pouvant servir de base à l'élaboration progressive de comptes satellites au niveau communautaire.
- ▶ Eurostat a passé un accord avec l'OCDE pour une exploitation commune de son questionnaire sur les données physiques. Les méthodes d'évaluation des actifs naturels non renouvelables consommés semble assez avancées pour être officialisées. Pour les dépenses de protection de l'environnement, le système SERIEE établi par Eurostat est déjà appliqué.

La commission fait 6 propositions:

- ▶ mise en place d'un cadre conceptuel commun
- ▶ création d'un système européen d'indices de pression sur l'environnement
- ▶ création d'un système européen d'indices économiques et environnementaux
- ▶ poursuite des travaux sur les comptes satellites
- ▶ valorisation des dommages à l'environnement
- ▶ coordination de ces actions.





2. Conclusions et propositions pour la France

Certaines conclusions s'imposent.

- ▶ L'hétérogénéité et la multiplicité des initiatives sont frappantes. Pourtant l'ONU n'a pas réussi à modifier son cadre central ni même à décider d'un cadre satellite.
- ▶ Des concepts hétérogènes : le projet de mettre en place de véritables indicateurs n'est le fait que du Canada et des Pays-Bas.
- ▶ Des acteurs d'un dynamisme variable : les ministères gestionnaires ont souvent des exigences qui dépassent ce que les comptes nationaux sont prêts à accepter.
- ▶ L'importance des choix méthodologiques : la variation des résultats empiriques issus des différentes méthodes constitue encore un obstacle à la mise en place de cadres comptables.
- ▶ Des problèmes qui demeurent nationaux et liés au stade de développement : les problèmes des pays riches ne sont pas les problèmes des pays pauvres. Certaines constantes sont à retenir : le thème de l'eau.
- ▶ Un consensus en faveur des comptes satellites et accord assez général pour limiter l'utilisation du PIB Vert.

À partir des constats précédents, cinq propositions peuvent être faites :

- ▶ Réagir aux multiples initiatives étrangères et internationales : que les administrations statistiques françaises établissent un programme cohérent d'actions face aux conclusions ONU-Banque mondiale-OCDE. Il serait judicieux d'encourager un suivi systématique des comptes par une commission nationale.
- ▶ Prendre appui sur les travaux collectifs : la voie européenne paraît la plus justifiée, puisqu'elle s'appuie sur des décisions contraignantes et concerne des pays proches. L'objectif devrait être de doter la France des indicateurs de développement durable clairs et compréhensibles par le public.

- ▶ Développer la capacité de collecte et d'analyse. Ce domaine doit être aidé, notamment par l'encouragement de travaux universitaires.
- ▶ Imposer des bilans coûts-avantages pour l'ensemble des réglementations. Dans le même esprit, l'aspect économique des études d'impact devrait être systématisé.
- ▶ Affirmer une volonté politique nette, accompagnée des moyens nécessaires : en s'appuyant sur les orientations européennes et sur le réseau de spécialistes existant viser à atteindre le seuil qui permette de mener un effort durable. L'évaluation du caractère viable du développement qui nous lie aux générations futures est à ce prix.

Voilà donc où nous en étions en 1995. Il reste à voir comment ces propositions ont été reprises, quels ont été les avancées, les obstacles rencontrés, leur nature ; quelles sont aujourd'hui les pistes de réflexion à poursuivre, de quelles aides à la décision nous disposons alors que vient de se tenir le Grenelle de l'environnement et que la question du développement durable est au cœur de tous les programmes municipaux.

* 1ère partie dans la lettre électronique N°9, mars 2008, de *Communisme et Écologie*, sur le site du PCF : <http://www.pcf.fr/>

à suivre...

Bibliographie

Vers un PIB vert pour une prise en "compte" de l'environnement. Rapport N°1912 de l'Assemblée nationale présenté par Jean-Pierre Brard, député-maire de Montreuil (93) enregistré le 25 janvier 1995

La comptabilité sociale et environnementale, notes de travail pour le Grenelle de l'environnement, Comité pauvreté et politique, 17 septembre 2007

Reconsidérer la richesse. Patrick Viveret, conseiller référendaire à la Cour des comptes à l'intention du secrétariat d'État à l'Économie solidaire, juin 2001.

Appréhension statistique de la richesse 19.02.2002 Bernard Guibert, Reconsidérer la richesse, Place publique



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ SUR LA PLANÈTE

une question vitale

Claudine Ludwig

Pendant plus de deux semaines, du 19 au 30 mai, à Bonn, **une conférence, à l'initiative des Nations unies, s'est penchée sur la grave question de l'érosion de la biodiversité.** Peu médiatisée, cette conférence réunissait cependant plus de 5 000 délégués de 191 pays qui se sont préoccupés de la possibilité ou non de réduire significativement cette érosion de la biodiversité d'ici 2010. Cet objectif a été fixé lors du sommet pour le développement durable de Johannesburg en 2002 et réaffirmé lors de nombreuses conférences internationales. Pour beaucoup, cet objectif apparaît comme hors de portée, compte tenu notamment de l'accroissement des pollutions de tous ordres, des modifications climatiques et du peu de prise en compte par les différents États et les instances internationales.

Avec la disparition de soixante-dix espèces animales et végétales par jour, soit vingt-six mille par an, la question est gravissime. Les experts estiment qu'à ce rythme de 1 000 à 10 000 fois supérieur au rythme naturel, 25 à 50 % des espèces qui peuplent la Terre auront disparu d'ici 2050 avec des conséquences sur de nombreux aspects de la vie humaine, y compris sur l'économie. Un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit et un tiers des amphibiens sont aujourd'hui menacés. Il en va de même pour la flore, et l'on ne parle pas des millions de micro-organismes souvent non-répertoriés. Ce problème ne concerne pas que de lointaines contrées. On considère que cent quarante six espèces animales vivant en France sont menacées et l'état des forêts mériterait que l'on s'en préoccupe.

Lors de son discours d'ouverture, le ministre allemand de l'environnement déclarait que ces changements de la biodiversité constituaient à l'heure actuelle "les défis les plus alarmants". Comme pour confirmer ses dires, cette conférence s'est tenue au moment même où l'humanité se trouvait confrontée à l'une des plus grandes crises alimentaires des temps modernes et que, en différents endroits du monde, avaient lieu des émeutes de la faim. Si rien n'est entrepris, ces crises ne pourront que s'aggraver et se multiplier avec une population qui s'accroît, bientôt 9 milliards d'habitants, et des surfaces de terres cultivables qui se réduisent comme peau de chagrin.

Il ne s'agit certes pas de garder chaque espèce dans son coin dans des parcs bien protégés à l'abri

des humains, mais bien de voir les interactions entre les espèces et les conséquences globales de la disparition de certaines d'entre elles. Quelques exemples : près de deux-tiers des cultures qui nourrissent l'espèce humaine s'appuient sur la pollinisation par les insectes, notamment les abeilles ou autres animaux, des plantes qui produisent fruits et graines. Pensons aux conséquences de leur disparition ! Le risque est réel : aux États-Unis, 70 % des abeilles ont déjà disparus et 25 % en Allemagne.

De-même, peut-on continuer à laisser disparaître chaque année 10 millions d'hectares de forêts qui abritent de nombreuse espèces animales et végétales, procurent aux habitants de quoi se nourrir, s'abriter, se soigner et qui, de surcroît, absorbent une grande quantité de CO₂ ?

Même si cette diminution de la diversité biologique est une constante, elle s'est considérablement accrue avec l'émergence de la société industrielle. Parallèlement, les liens de l'espèce humaine avec cette nature que l'on croyait indéfiniment disponible se sont distendus.

On ne peut, actuellement, considérer la question de la biodiversité de notre planète sans prendre en considération la place singulière que l'homme y occupe, celle d'une espèce devenue dominante par sa capacité à agir sur son environnement et qui interagit avec les autres espèces, mais une espèce parmi les autres.

Même si cela peut sembler difficile à admettre, cet effondrement de la diversité biologique peut saper les bases de l'économie mondiale. La crise alimentaire, les tensions sur les ressources naturelles comme la ressource halieutique ou l'eau en constituent de sérieuses alertes.

Selon l'évaluation réalisée en 2005 par 1 300 scientifiques pour les Nations unies, 60 % des services rendus à l'homme par les écosystèmes sont en déclin. Les causes en sont multiples: changement d'affectation des terres, aménagement irraisonné des territoires, dégradation et disparition des écosystèmes, surexploitation des ressources naturelles comme la surpêche, pollution de l'eau, des sols, agriculture intensive, dégradation du littoral, introduction d'espèces exogènes, cultures d'OGM... L'activité humaine contribue souvent à des pertes irréversibles.



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ... (suite)

Comme la question du réchauffement climatique, celle de la protection de la biodiversité et des écosystèmes concerne les conditions de vie, parfois la survie des populations de la planète. Il s'agit d'une question politique de caractère mondial. On ne s'en sortira pas avec simplement des espaces sanctuarisés qui, même s'ils ont une utilité incontestable et doivent être développés notamment dans les milieux marins et dans les forêts primaires, ne répondent pas et ne répondront jamais à l'ampleur du problème, pas plus que ne suffira la protection (indispensable elle aussi) d'espèces emblématiques comme l'ours polaire ou le gorille de Malaisie.

Face aux mutations majeures en cours dans l'environnement, la biodiversité constitue pour les hommes comme pour les espèces un potentiel d'innovation et d'adaptation qu'il faut préserver. Bien public mondial, elle constitue pour les générations présentes et futures une sorte d'assurance collective.

Protéger la biodiversité suppose de s'en donner les moyens. La perspective d'un organisme international du type GIEC ne peut être qu'une bonne nouvelle. D'ores et déjà, des mesures peuvent être prises qui aillent dans le bon sens. Par exemple, plutôt que de verser des larmes de crocodile sur la disparition des forêts d'Afrique ou d'Amazonie, ne pourrait-on se préoccuper d'aider les populations à vivre sans y recourir et d'interdire aux sociétés américaines et européennes de surexploiter les bois qu'elles y prélèvent, souvent illégalement, comme cela se pratique régulièrement? En France aussi, ce problème mérite d'être pris à bras le corps. Les propositions du Grenelle de l'en-

vironnement ont pu sembler insuffisante à de nombreux intervenants, encore n'est-il pas sûr qu'elles soient totalement mises en œuvre. La création d'une fondation scientifique de la biodiversité ne sera efficace que si on lui donne les moyens de fonctionner. Il en va de même la mise en place et l'entretien de la "trame verte et bleue", autre suggestion du Grenelle et qui semble peu compatible avec les suppressions de postes à l'Office national des forêts.

L'aménagement du territoire peut aussi être facteur de protection ou de réduction de la biodiversité. Avec une population qui s'accroît, un habitat qui s'étend et se disperse, la construction d'équipements comme par exemple les autoroutes, les écosystèmes sont souvent détruits ou endommagés. Il est grand temps de réfléchir à une autre occupation de l'espace, à densifier la ville et à stopper le morcellement des territoires. À ce sujet, regrettons que, malgré le moratoire sur les autoroutes et l'opposition de la population, l'A65 reliant Pau à Langon ait été construite.

Comme pour le réchauffement climatique, il y a urgence à réagir. C'est ce que pensent 84 % des Français, qui considèrent que la perte de la biodiversité appauvrit le patrimoine commun et sont 70 % à reconnaître que la dégradation de la nature a des conséquences sur leur vie quotidienne. Il s'agit en fait de changer de regard sur les services rendus par la nature et de considérer que leur valeur est indissociable des temps longs nécessaires à la constitution des écosystèmes.

Cela est bien loin des préoccupations de recherche de profits à court terme du capitalisme mondialisé.



l'impasse agrocarburants

Paul Sindic

Notre pays se veut un champion en Europe de la production d'agrocarburants. En 2008, l'objectif français est un taux d'incorporation de 5,75 %, soit environ 3 millions de tonnes d'agrocarburants. Il doit être porté à 7 % en 2010.

Au niveau mondial, la production (chiffres 2006-2007) était de l'ordre de 60 millions de m³, soit environ 1,3 % de la production mondiale d'hydrocarbures.

Cependant, la promotion de cette filière énergétique, tant en France qu'au niveau planétaire, suscite d'importantes interrogations : intérêt environnemental controversé, mise en cause de la sécurité alimentaire mondiale, pillage de fonds publics dans notre pays.

Un intérêt environnemental controversé

Les agrocarburants, anciennement et improprement appelés "biocarburants", ont fait l'objet en France, dans les années 90, d'une intense campagne de promotion de la part des lobbies céréaliers, betteraviers, puis maïsiculteurs. À l'époque, la faiblesse des prix internationaux des céréales, du sucre nécessitait l'octroi d'importantes subventions pour les exportations françaises de ces produits. Comme ces subventions faisaient l'objet de critiques tant au sein de l'UE (coût de la PAC jugé excessif) que de la part d'autres pays agro-exportateurs, les lobbies de l'agro-business français ont estimé que les agrocarburants, susceptibles d'être fortement subventionnés, pouvaient constituer une alternative intéressante. D'où, au départ, une survalorisation des qualités environnementales des agrocarburants, censés ne pas émettre de CO₂ à partir du raisonnement simpliste suivant : la croissance de la plante cultivée pour les agrocarburants absorbe du CO₂, celui-ci est restitué lors de la combustion des dits agrocarburants, donc le bilan absorptions/émissions de CO₂ est nul. Les critiques n'ont pas tardé, puisque la culture de plantes à des fins industrielles (tracteurs, engrais, pesticides, transport de la récolte vers l'unité industrielle de transformation en agrocarburants, etc.) implique des émissions de CO₂ venant sérieusement dégrader ce bilan.

Par ailleurs, si l'on veut procéder à une évaluation sérieuse, il faut effectuer une comparaison avec le bilan CO₂ de l'affectation antérieure de la parcelle. Si celle-ci était en jachère, elle avait un bilan positif d'absorption nette de CO₂ qui disparaît

avec son affectation à une culture à finalité agrocarburants, ce qui détériore encore le bilan global CO₂ de celle-ci. Si l'on applique cette même méthode aux agrocarburants produits par exemple en Malaisie ou Indonésie après destruction de la forêt tropicale sur les parcelles concernées, plantation de palmiers à huile, transport de l'huile de palme ou des agrocarburants vers des marchés éloignés, il est quasi-certain que le bilan CO₂ devient alors carrément négatif. Idem au Brésil où l'extension des cultures pour agrocarburants (canne à sucre), repousse les autres cultures vers des zones défrichées par destruction là aussi de la forêt tropicale, très important capteur de CO₂ (Nicolas Hulot, dans une émission récente, commentait ces processus en disant que le capitalisme était en train de détruire ce bien commun essentiel pour la survie de l'humanité).

En bref, dans notre pays, nous nous trouvons depuis une quinzaine d'années devant une série d'études aux résultats contradictoires, mais avec une forte présomption d'un faible intérêt environnemental des agrocarburants. Cette présomption s'est aggravée dans la dernière période avec les travaux de Paul Crutzen, Nobel de chimie 1995, certifiés par une équipe internationale, montrant que les agrocarburants pouvaient contribuer jusqu'à 1,7 fois plus que les carburants fossiles à l'effet de serre (prise en compte du protoxyde d'azote -NO₂, mal évalué jusque-là et à effet de serre très puissant). Des scientifiques français confirment aussi cette appréciation négative¹.

Par ailleurs, cette vaste extension prévisible de zones en monoculture à vocation agro-industrielle contribue à accroître les atteintes à la biodiversité. Pour notre pays, cela va à l'encontre de "l'engagement international qu'a pris la France de stopper l'érosion de la biodiversité en 2010"².

Bref, il y a plus que des doutes, en fait de fortes présomptions sur l'absence d'intérêt environnemental réel des agrocarburants et l'urgence d'études scientifiques sérieuses à leur sujet, à la fois au niveau national, mais aussi au niveau planétaire, est incontestable.

L'impact négatif sur la sécurité alimentaire mondiale

Les agrocarburants ne représentaient en 2007 que 1,3 % de la production mondiale d'hydrocarbures liquides et pourtant déjà leur montée en puissance paraît perturber sérieusement la sécuri-



L'IMPASSE AGROCARBURANTS (suite)

té alimentaire mondiale. Elle a coïncidé en effet avec une hausse spectaculaire des prix mondiaux du blé, du riz, du maïs. Celle-ci a abouti à des émeutes de la faim dans plus de 30 pays.

Or, selon un rapport très récent de la Banque mondiale tenu jusqu'ici confidentiel, mais dévoilé par *The Guardian* du 4 juillet, sur une augmentation moyenne mondiale de 140 % des prix alimentaires, 75 % seraient dus aux pénuries causées par le détournement des surfaces cultivables vers les agrocarburants, le restant provenant d'une phase de mauvaises récoltes et de la faiblesse des stocks mondiaux. Ce détournement est particulièrement fort aux USA où 25 % de la production de maïs va désormais aux agrocarburants³ et où ce processus s'étend rapidement.

Cette situation a conduit le *New York Times* (6.07.08) à parler de famines entièrement créées par les décisions occidentales. Il est donc peu discutable que la poursuite de l'expansion rapide des surfaces agricoles cultivées en biocarburants à l'échelle planétaire risque de conduire à une catastrophe du point de vue de la sécurité alimentaire mondiale. Or, cette expansion rapide est favorisée, non seulement par les politiques gouvernementales incitatives (fortes subventions) dans divers pays occidentaux (USA, UE), mais aussi par la flambée des prix des carburants fossiles qui rend la production d'agrocarburants de plus en plus rentable.

Les cris d'alarme des organisations internationales

Outre le rapport de la Banque mondiale que nous venons d'évoquer, cette situation a conduit d'autres organisations internationales comme la FAO, l'OCDE, la division énergie de l'ONU à émettre de sérieuses mises en garde contre cette évolution. Si la FAO a exprimé ses inquiétudes à propos de la mise en cause de la sécurité alimentaire mondiale, sa dernière conférence, dont on attendait une prise de position ferme à ce sujet, a été décevante de ce point de vue puisqu'aucune mention des agrocarburants ne figurait dans la déclaration finale. Il faut dire que nombre de pays membres de la FAO sont engagés dans des politiques actives de développement des agrocarburants. USA, pays de l'UE, mais aussi Brésil, Inde, Chine ainsi que de nombreux pays du "Sud" (Malaisie, Indonésie, Vietnam, etc.). D'où l'impossibilité de parvenir au consensus nécessaire.

L'absence d'études internationales objectives indiscutables a certainement aussi pesé lourd.

Paradoxalement, c'est l'OCDE qui a l'attitude la plus responsable et la plus ferme en la matière, sans doute parce qu'elle mesure mieux la gravité des conséquences géopolitiques qui pourraient découler à terme de telles orientations. Ses prises de position ont été en tout cas sans équivoque. L'OCDE estime en effet que si les agrocarburants atteignaient 13 % des carburants consommés sur le plan mondial (soit dix fois les quantités produites actuellement), le gain sur les émissions de GES ne serait au mieux que de 3 %, au prix de très graves problèmes de sécurité alimentaire mondiale (rappel : obligation de réduire de 50 % d'ici 2050 les émissions planétaires de CO₂).

Le directeur agriculture de l'OCDE, S. Tangerman, (voir article *Libération* du 9.06.08) a donc demandé récemment de réduire d'une manière drastique les subventions à la production d'agrocarburants. Pendant ce temps, la Commission européenne continuait jusqu'à ces derniers jours à prôner très activement le développement de la production d'agrocarburants au sein de l'UE et à nier leur impact sur les prix alimentaires. Il est permis de penser qu'en la matière, les tares habituelles de la Commission, à savoir sa soumission aux lobbies affairistes divers, en l'occurrence ici celui particulièrement puissant de l'agro business, ont joué un rôle tout à fait négatif. On a observé d'ailleurs le même processus aux USA.

Cependant, cette accumulation de prises de position internationales a fini par ébranler les ministres européens de l'énergie qui ont demandé récemment à la Commission de réviser sa position en abaissant ses objectifs agrocarburants et en observant un moratoire, tant que les choses ne seraient pas éclaircies (N.Y.T. 8.07). Le Parlement européen s'est exprimé dans le même sens. Cette situation nous conduit logiquement à évoquer maintenant le "scandale" des subventions à la production d'agrocarburants.

Subventions à la production d'agrocarburants et pillage de l'argent public

Rappelons brièvement le contexte initial dans lequel ont été décidées dans notre pays les premières subventions à la production d'agrocarburants. Au prix du baril de l'époque (25 à 30\$), les agrocarburants n'étaient pas compétitifs et nécessitaient pour être produits d'importantes subventions. En 2003-2004, l'évaluation était que les agrocarburants ne deviendraient compétitifs par rapport aux carburants classiques que quand le prix du baril atteindrait 70 à 75 \$.



L'IMPASSE AGROCARBURANTS (suite)

Évidemment, quand le prix du baril a atteint ce niveau, on a vu apparaître de nouveaux arguments pour justifier encore les subventions. Il n'en demeure pas moins qu'avec un prix du baril évoluant désormais entre 120 et 140 \$, subventionner les agrocarburants, indépendamment de tous les autres arguments déjà soulevés, n'a très probablement plus aucune justification économique sérieuse. Or, quel est le niveau des aides publiques qui vont être attribuées en France en 2008 à la production des agrocarburants ?

Celle-ci reçoit en fait trois types d'aides publiques :

- a) **Des exonérations partielles de TIPP** qui sont apparemment de l'ordre de 0,27 euros/l en moyenne en 2008. Selon l'Union française des industries du pétrole (UFIP), ces "différenciations", comme l'UFIP les appelle élégamment, atteindront en 2008 la bagatelle de 1,09 milliard d'euros (voir *La fiscalité sur les produits pétroliers en France TIPP, TVA, TGAP - UFIP - mai 2008*).
- b) **Une exonération de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)** pour les carburants à hauteur des incorporations des % requis d'agrocarburants.
- c) **Des aides directes aux agriculteurs** en fonction des surfaces consacrées à la culture des plantes à finalité agrocarburants. Ces aides varient selon qu'il s'agit de surfaces déjà cultivées, auquel cas l'aide est de 45 euros/Ha ou de surfaces en jachère pour lesquelles l'aide à la jachère est maintenue (350 euros/Ha) malgré la mise en culture des parcelles concernées. Comme en 2008, les surfaces cultivées à finalité agrocarburants atteindront dans notre pays 2 millions d'Ha, le montant des aides directes aux agriculteurs atteindra au minimum 90 millions d'euros. Au total, on peut donc dire que le montant des aides publiques à la production d'agrocarburants atteindra au minimum en 2008 1,35 milliard d'euros et plus vraisemblablement environ 1,5 milliard d'euros en fonction des terres en jachère utilisées.

Nous nous trouvons donc devant un authentique scandale où des activités devenues à coup sûr intrinsèquement fort rentables continuent à recevoir, malgré tout, un fort contingent d'aides publiques, tandis que leur finalité initiale est de plus en plus mise en question.

Propositions alternatives en débat

Sans entrer ici dans le détail de celles-ci, trois points essentiels devraient être visés :

1. Obtenir du gouvernement français des informations officielles sur le montant exact des aides publiques, quelles qu'en soient les diverses formes et les attributaires, versées dans notre pays à titre de soutien à la production d'agrocarburants.
2. Faire la clarté, sur la base d'études scientifiques indiscutables, sur le bilan réel environnemental (réduction ou non des émissions de GES, maintien de la biodiversité, de la qualité des sols, etc.) et socio-économique des agrocarburants, tant au point de vue national que planétaire (rôle de l'ONU et création de l'Organisation internationale de l'énergie (OIE)).
3. En attendant le résultat de ces études, moratoire sur le développement des agrocarburants et réduction drastique du montant des aides publiques sur deux ans avec affectation des ressources ainsi dégagées à des aides compensant significativement la hausse des carburants d'origine fossile, aides à attribuer aux professions et catégories sociales les plus touchées par la dite hausse.

1. Voir article de S. Foucart, in *Le Monde* du 25.09.07 et citations de D. Hauglustaine, directeur de recherche CNRS, explicitant les conclusions de P. Crutzen.

2. S. Muller, Université de Metz, et C. Roy cités par Hervé Kempf, article du *Monde* du 2.02.08.

3. Voir article de C. Bozonnet article *Humanité Dimanche* du 12 Juin 2008



guerres et environnement

André Brunstein

La tactique militaire moderne, telle que vécue durant la guerre américaine au Vietnam, les guerres du Golfe, du Rwanda, du Congo, du Liban, d'Irak, d'Afghanistan, etc. ont considérablement augmenté notre capacité à détruire le paysage naturel et à produire des effets environnementaux dommageables pour la planète.

La destruction du paysage naturel en temps de guerre n'est pas nouvelle, mais l'ampleur de la destruction apportée par les récents conflits est sans précédent.

Quand on associe ces deux mots, guerre et environnement, on a de suite en mémoire Hiroshima et Nagasaki, et l'image forte des avions américains déversant des défoliants sur le Vietnam.

Je laisserai volontairement de côté les armes nucléaires. Je le regrette mais, à mon avis, le niveau de prise de conscience actuelle de leurs effets et les actions qui pourraient en découler est inversement proportionnel à leurs capacités de destruction. L'action pour le désarmement nucléaire est à son étiage le plus bas depuis 1945. L'inauguration récente à Cherbourg par le président de la République d'un sous-marin nucléaire aurait dû conduire à un début de changement d'attitude, visiblement cela ne s'est pas fait. Partout, de plus en plus, dans le monde, défilent à toutes occasions des fusées à tête nucléaire. Partout se construisent des sous-marins lance engins. La prolifération des armes nucléaires s'accroît. Aujourd'hui, combien de fois peut-on détruire la planète ?

Du Vietnam...

En effet, au Vietnam, on estime que, de 1962 à 1971, 80 millions de litres de défoliant ont été déversés sur 3,3 millions d'hectares de forêts et de terres. Ce fut l'*Opération Ranch Hand*. Plus de 300 villages ont été contaminés et 60 % des défoliants utilisés étaient le fameux *Agent Orange*, représentant 400 kg de dioxine pure. On imagine mal les effets d'une telle quantité de dioxine. Selon une étude de l'Université de Columbia (New York), "The extent and patterns of usage of Agent Orange et other herbicides in Vietnam", publiée en 2003 dans la revue *Nature*, la dissolution de 80 grammes de dioxine dans un réseau d'eau potable pourrait éliminer une ville de 8 millions d'habitants.

En 1971, l'armée interrompt l'opération, mais ses effets dévastateurs ont continué bien après, du fait de la persistance de la dioxine dans le sol, l'eau et la chaîne alimentaire et son caractère bioaccumu-

lateur. Le Vietnam estime que 150 000 enfants souffrent aujourd'hui de malformations dues à l'*Agent Orange* et que 800 000 personnes sont malades.

Il est bon de rappeler le rôle majeur de l'entreprise Monsanto dans la production et la vente de l'*Agent Orange* a pu être faite grâce à la corruption et la falsification de résultats d'expertises et une corruption généralisée.

... à la guerre du Golfe...

Pendant la guerre du Golfe, la politique de terre brûlée menée par les troupes irakiennes en se retirant du Koweït les a conduit à incendier les puits de pétrole. Un milliard de barils (l'équivalent de la consommation actuelle de deux mois aux USA) partirent en fumée, contribuant à l'effet de serre, mais aussi à une pollution locale considérable.

Entre 700 000 et 900 000 tonnes d'hydrocarbures se déversèrent en mer à cause des sabotages, ce qui constitue la plus grande marée noire de tous les temps.

... à l'Afghanistan, Kosovo, etc...

23 années de guerre en Afghanistan ont placé ce pays au bord d'un véritable désastre environnemental qui constitue un frein à la reconstruction du pays. Déforestation (95 % des forêts détruites) et désertification sont aggravées par des conditions de pollution désastreuses : décharges toxiques, réseaux d'égouts dévastés, raffineries et usines totalement hors normes. De plus, 2 millions de réfugiés qui sont revenus au pays vont accroître la pression sur les ressources naturelles et les réseaux de distribution.

Au Kosovo, suite aux bombardements de l'OTAN, plus de 50 sites industriels touchés avec, pour conséquences, 80 000 t de pétrole, 2 000 t d'éthylène, 250 t d'ammoniaque liquide, 8 t de mercure brûlés ou déversés dans l'environnement, non sans dommages pour les habitants.



GUERRES ET ENVIRONNEMENT (suite)

En juillet 2006, au Liban, les bombardements israéliens ont provoqué le déversement de 10 000 à 15 000 tonnes de fuel dans la Méditerranée. Un million de bombes à sous munition non explosées ont contaminé les zones agricoles.

Gaza vit un véritable cauchemar écologique, impossibilité de traiter correctement les ordures ménagères, l'accumulation de déchets sous de fortes températures et les déficiences du système de purification des eaux ont abouti à un état d'insalubrité généralisé.

À Bagdad, les deux principales stations de traitement des eaux ont été bombardées au mépris des conventions de Genève, elles sont hors d'usage depuis 2003, ce qui provoque une pollution radicale du Tigre transformé en égouts.

En Afrique, au Rwanda, plus de 2 millions de Hutus se sont sauvés en Tanzanie et en Républi-

que démocratique du Congo. Les réfugiés ont défriché 35 km² de forêt pour du bois de chauffage et des abris. Les forêts denses ont également souffert.

L'urgence du désarmement

On pourrait continuer à énumérer les dégâts souvent irréversibles provoqués par les guerres. Andrei Tartakovski disait: "Ce n'est plus le moment de se plaindre et de s'indigner. Comment se comporter à l'avenir, voilà à quoi il faut réfléchir".

Il est d'une extrême urgence partout d'agir pour la paix, pour le désarmement et, en particulier, il nous faut agir sur le plan international pour que le désarmement nucléaire mondial devienne une réalité.

PARMI LES PARUTIONS RÉCENTES

L'empire de la honte

Jean Ziegler
Livres de Poche 2008

Planète alimentaire. L'agriculture française face au chaos

Gérard Le Puill
Pascal Galodé Éditeurs 2008

Une mer sans poissons

Philippe Cury et Yves Miserey
Calmann-Lévy 2008

Nourrir l'humanité

Bruno Parmentier
Éditions La Découverte 2007

Le guide de l'économie équitable

Sylvie Mayer et Jean-Pierre Caldier
Fondation Gabriel Péri 2008

Avant qu'il ne soit trop tard

Dominique Belpomme
Fayard 2007

Globalisation. Le pire est à venir

Patrick Artus et Marie-Paule Virard
La Découverte 2008

Le climat otage de la finance

Aurélien Bernier
Mille et une nuits 2008

Pour un nouvel urbanisme : la ville au cœur du développement durable

Denis Clerc, Claude Chalon,
Gérard Magnin, Hervé Vouillot
Éditions Yves Michel 2008

Construire un monde durable

Science et vie. Hors série juin 2008

**Centrales nucléaires
Pourvu qu'elles durent**

Science et vie. Septembre 2008

Biodiversité. L'inquiétude grandit

Naturellement juin 2008

ET TOUJOURS ...

Atlas de l'écologie

Dieter Heinrich et Manfred Hergt
Livres de Poche 1993

Comment les riches détruisent la planète

Hervé Kempf
Seuil 2007

**Le Plan B
Pour un pacte écologique mondial**

Lester R. Brown
Calmann-Lévy 2008



LES JARDINS DES BORDES

la campagne en ville

Depuis 2006, les bénévoles de l'association *Les Jardins des Bordes* travaillent à la création de jardins partagés et familiaux sur le plateau du Haut Val de Marne, au lieu dit de *la ferme des Bordes*, exploitation agricole ayant cessé son activité en 1998. Mixité sociale, solidarité et participation citoyenne sont les maîtres mots de ce projet associatif situé sur la commune de *Chennevières-sur-Marne (94)*.

L'objet de l'association s'inscrit dans un projet global de préservation et de mise en valeur des terres agricoles périurbaines. Il s'agit d'implanter sur la ferme des Bordes des activités en lien avec la nature, répondant aux besoins et aspirations des populations environnantes et permettant de les sensibiliser, par une approche concrète et de proximité, aux problématiques écologiques.

Il est apparu, à l'issue d'une réflexion menée par l'association en 2004 et 2005, en concertation avec un groupe d'habitants, qu'un aménagement dédié au jardinage serait susceptible de répondre à la grande majorité des besoins exprimés par une population d'autant plus large que les terrains se situent à la croisée de quatre communes, constituant ainsi un facteur favorable à la mixité sociale.

Une première culture potagère collective a été lancée en janvier 2006 sur un hectare de la parcelle qui en compte huit. Depuis, un nombre croissant d'adhérents jardiniers cultivent ensemble ce potager bio et se partagent les récoltes.

Au printemps 2007 un rucher école a installé plusieurs ruches au voisinage des jardins.

Au printemps 2008, huit jardins semi-individuels ont été ouverts en complément des parcelles collectives.

La demande allant crescendo, de nouvelles parcelles seront attribuées d'ici à la fin de l'année 2008.

Jardinant sur des parcelles collectives ou semi individuelles, tous les jardiniers doivent respecter un strict cahier des charges : pratiques de l'agriculture biologique, préservation des milieux naturels et de la biodiversité, techniques diverses permettant d'économiser l'eau, etc. Les aménagements sont conçus de façon à favoriser la biodiversité présente sur le site et, par souci d'équilibre, certaines zones sont conservées dans leur état naturel.

Les jardiniers s'engagent aussi à participer à la vie de l'association, aux tâches d'entretien et d'aménagement des espaces communs ainsi qu'aux activités festives de l'association (rencontres, formations, animations pédagogiques et partages de savoirs, fêtes et piques-niques, etc.) favorisant les échanges avec les autres habitants.

Les activités, pratiquées dans la convivialité, ont pour but de permettre à tous, grands et petits, de (re)découvrir les plaisirs de la nature (sorties ornithologiques en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux, par exemple), d'apprendre les principes fon-

damentaux de l'écologie, de (re)trouver le sens du goût et des saisons, de retisser les liens sociaux et inter-générationnels en s'impliquant dans la vie locale.

Pour réaliser ce projet, l'association bénéficie du soutien des communes environnantes, tout particulièrement de Chennevières et de La Queue en Brie, ainsi que du Conseil général du Val de Marne qui, en sa qualité de propriétaire du domaine des Bordes, apporte une aide logistique essentielle.

Les adhérents de l'association sont fiers du chemin parcouru en trois ans. Il arrive, néanmoins, que, par moments, une certaine impatience transparaisse. Il n'est pas toujours aisé de coordonner l'action d'une petite structure associative exclusivement animée par des bénévoles, avec les contraintes d'une grosse collectivité territoriale comme le Conseil général. Les habitants et les bénévoles attendent des résultats rapides, ils ne comprennent pas certaines lenteurs administratives qui conduisent à un calendrier de mise en œuvre s'échelonnant sur plusieurs années.

La transversalité est également peu aisée à mettre en pratique du fait du cloisonnement des services. Or, toute l'originalité du projet des Bordes est de concevoir en un même lieu, des activités différentes pour des publics très divers, dans une approche globale qui intègre des objectifs sociaux, écologiques, économiques et une très forte participation citoyenne, selon les grands principes du développement dit "soutenable".

Au moment où la protection de l'environnement et l'isolement dans la cité deviennent des préoccupations majeures, l'expérience inédite des *Jardins des Bordes*, peut constituer pour le département et les communes qui s'y impliquent, une expérience innovante en termes de tissage de lien social et d'action environnementale.

Les habitants ne demandent qu'à participer activement à la réalisation de ce projet. N'est-ce pas là, pour les élus, un formidable terrain d'expérimentation concrète de ce que peut être la trop souvent théorique "démocratie participative" ?

Association *Les Jardins des Bordes*

c/o Hôtel de Ville

place du 18 Juin 1940 - 94510 - La Queue en Brie

Tél : 06 85 68 03 67

Courriel : lesjardinsdesbordes@club-internet.fr

<http://www.jardins-des-bordes.org>



■ FÊTE DE L'HUMANITÉ - 12, 13, 14 septembre - Parc départemental de La Courneuve

*La Fête portera le projet d'une "planète durable, planète vivable". Patrick Le Hyaric
Le programme complet de la Fête est disponible dans l'Humanité Dimanche du 4 au 10 septembre*

PARMI LES DÉBATS

Les réserves énergétiques naturelles et les énergies renouvelables

Vendredi 12 septembre à 18h30 - Forum social

Les révoltes de la faim, le capitalisme va-t-il affamer le monde ?

Vendredi 12 septembre à 19h - Conseil national du PCF

Planète en souffrance : fatalité ou crises d'un système ?

Samedi 13 septembre de 14h à 19h - Village du monde

Les grands enjeux de l'eau en France et dans le monde

Samedi 13 septembre à 14h15 - Forum social

Quel développement durable pour La Réunion ?

Dimanche 14 septembre à 11h - Village du monde

Planète durable, progrès social : l'équation impossible ?

Dimanche 14 septembre à 14h30 - Agora de l'Humanité

Armement, première dépense parasitaire contre les hommes et la planète

Dimanche 14 septembre à 16h - Village du monde

■ Du 25 au 28 septembre 2008

Terre en tête 2008 en Seine-Saint-Denis

5ème Biennale de l'environnement pour un développement durable

Parc départemental de la Bergère à Bobigny

5 espaces thématiques : - aménagement et habitat durable

- transport et déplacement

- l'eau, source de vie, enjeu de survie

- l'air, l'énergie

- la terre et la vie

- réduction, recyclage et valorisation des déchets

et de nombreux débats

■ Mardi 7 octobre 2008 à 19h00

L'Université populaire de l'eau et du développement durable du Val de Marne

Conférence :

Dur, dur la santé durable !

*La contamination chimique et la dégradation généralisée de notre environnement
mettent en péril chacun de nous et l'espèce humaine en général*

animée par le Pr. Dominique Belpomme,

cancérologue à l'hôpital européen Georges Pompidou, président-fondateur de l'ARTAC,
auteur d'*Avant qu'il ne soit trop tard*, Editions Fayard, 2007

Exceptionnellement à l'espace Robespierre - 2, rue Robespierre 94200 Ivry sur Seine